

Pays de vallois

Le magazine de la communauté de communes - #38 - avril 24

Rencontre avec Tenneco
Systems Protection

p. 7

Les Éphémères :
retour des instants
artistiques itinérants

p. 10 - 11

**Le Pacte Financier
au service des communes**

p. 8



Didier DOUCET

Président de la Communauté
de Communes du Pays de Valois

Chères Valoisiennes, Chers Valoisiens,
Cette deuxième édition de votre magazine nouvelle formule vous présente de nombreuses actions correspondant à la mise en œuvre de notre projet de territoire et de nos compétences.

Se voulant au service des Valoisiens et des communes du Pays de Valois, votre communauté de communes s'investit dans une démarche volontaire de préservation de la ressource en eau et du traitement de vos biodéchets. Elle accompagne aussi les projets communaux dans le cadre du Pacte Financier lui permettant de contribuer à leur financement.

Akteur important de Territoires d'industrie Sud Oise, la Communauté de Communes du Pays de Valois s'engage aux côtés des entreprises pour les faire bénéficier des aides à leur développement. C'est ainsi qu'une des quatre entreprises que nous avons présentées aux services de l'État dans le cadre de l'appel à projets « Rebond industriel », devrait pouvoir investir dans une nouvelle ligne de production. Les trois autres pourront bénéficier

d'accompagnement par des dispositifs plus conventionnels.

Nous sommes aussi à vos côtés afin de faire diminuer la fracture numérique, au travers d'un outil unique en son genre, le van numérique. Sillonant le Valois, il permet aux habitants de se former à l'utilisation des outils numériques avec un conseiller spécialisé.

Ce ne sont, bien sûr, que quelques exemples, mais bien représentatifs de notre volonté d'œuvrer pour l'ensemble de notre territoire.

Tout cela ne serait pas possible sans les moyens financiers indispensables et une saine gestion à laquelle sont attachés vos élus. Votre communauté de communes, dont les taux d'imposition n'ont pas évolué depuis 10 ans, bénéficie d'une belle dynamique financière grâce aux axes politiques retenus, notamment en matière de développement économique. Elle dispose aujourd'hui des moyens nécessaires à la mise en œuvre des projets ambitieux qu'elle porte et continuera à porter au service de nos communes, de nos habitants et de tous les acteurs du Pays de Valois.

Bonne lecture.

L'actu

3 Événement

4 Instantanés

5 En bref

Adoptez le compostage

La Fête du printemps est de retour

6 Ça nous intéresse

Carte des producteurs locaux

7 Ils font l'actu

Florian Bachelot, Directeur Général du site Tenneco Systems Protection à Crépy-en-Valois

Grand-angle

8-9 Dossier

Le Pacte Financier,
au service des communes

En action

11 Les Éphémères: retour des instants artistiques itinérants

12 Un jardin florissant au printemps

13 À votre service

Une journée avec le van numérique

14 Décisions du conseil

Les projets phares de 2024

15 Le point sur les travaux

Entretien de la Voie verte
Actualisation de la signalétique
intercommunale en 2024

Vie valoisienne

16-17 Découvrir

18 Portrait de commune

Découvrez Feigneux

19 Agenda



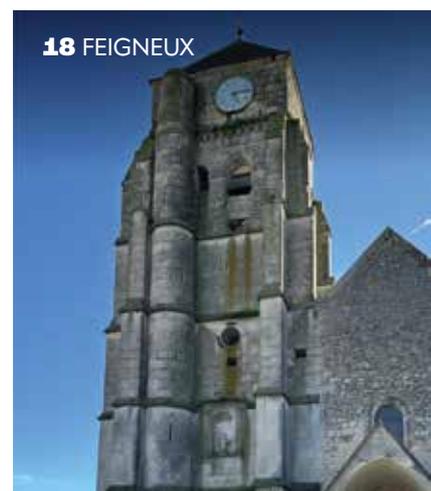
9 PACTE FINANCIER



10 LES ÉPHÉMÈRES



13 VAN NUMÉRIQUE



18 FEIGNEUX

Pays de Valois magazine - n° 38

Directeur de la publication: Didier Doucet Directeur de la rédaction: Bruno Dellinger Rédactrice en chef: Delphine Luc. Rédaction: Cloté Lahannier, Alexia Da Rocha Freire. Crédits photos: CC du Pays de Valois, Office de tourisme du Pays de Valois, Ville de Crépy-en-Valois, Frank Scheffka, Tout en Vrac, Daniele Tourret Feintrenie, Edwige Pluchart Maury, Benoit Poix, Stephanie Brault, Laetitia Baranger, Carmen Morand, Tiphaine, Vilain, Freepik, iStock.
Création et mise en pages: @ agencescoop communication - 14411 MEP - Impression: Groupe Morault Compiègne sur papier PEFC
à 25000 exemplaires - N°ISSN en cours



10-31-1668 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Récupérez l'eau de pluie pour entretenir votre jardin !

Vous avez un potager, des plantes, un jardin ? Vous souhaitez les arroser et les entretenir cet été ? La seule solution conseillée : l'eau de pluie. Récupérez cette précieuse ressource, gratuite et accessible, avec un récupérateur directement fixé à votre gouttière. Cette année, installez un récupérateur d'eau de pluie et bénéficiez d'une aide financière proposée par la communauté de communes.

La grisaille et sa pluie nous plombent souvent le moral... Mais cette eau est en réalité une ressource naturelle précieuse ! Certes, l'eau de pluie bénéficie naturellement à l'agriculture et à nos jardins mais, lorsque la sécheresse arrive et que nous sommes démunis, nous avons recours à l'eau potable... Un réel fléau tant financier qu'écologique. La valorisation de l'eau de pluie permet d'arroser mais aide également à recharger la nappe phréatique et à créer des îlots de fraîcheur autour de votre maison. C'est pourquoi, dans le cadre de ses compétences « GEMAPI » et « Alimentation en Eau Potable » et en réponse aux actions définies dans le Plan Climat Air Énergie Territorial, la Communauté de Communes du Pays de Valois lance une campagne d'aide financière de 50€* pour l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie de plus de 500 litres. Directement reliées aux gouttières, ces cuves permettent de collecter et de stocker les eaux qui peuvent ensuite être utilisées pour arroser le jardin.

Retrouvez toutes les modalités de l'opération sur cc-paysdevalois.fr ou contactez le 03 44 98 30 10.

*À destination des particuliers, des entreprises et des établissements publics

L'eau de PLUIE EST PRÉCIEUSE,
RÉCUPÉRONS-LA !

LE PAYS DE VALOIS
PROPOSE UNE **AIDE DE 50 €**
POUR L'ACHAT
D'UN RÉCUPÉRATEUR* D'EAU DE PLUIE

*de plus de 500 litres.

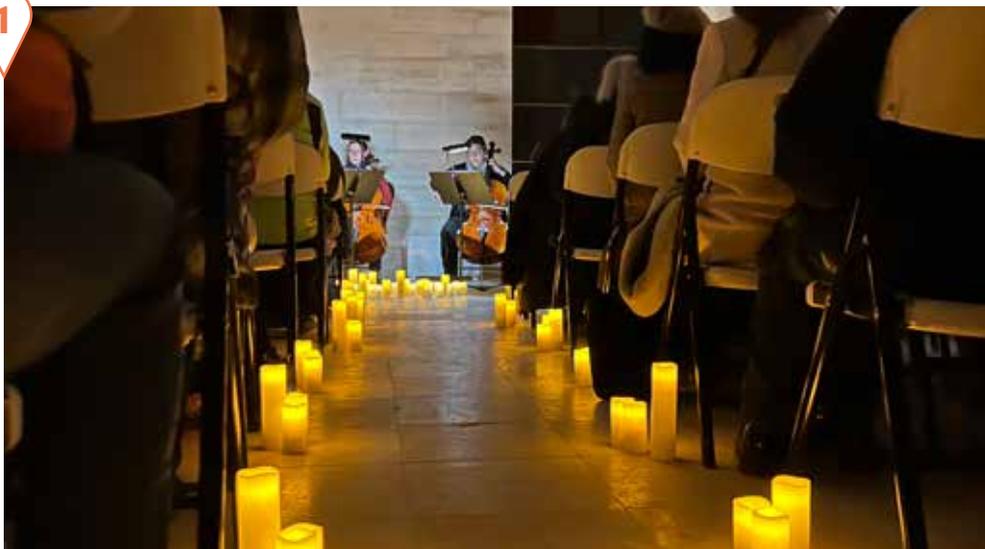
- ▶ Achat réalisé entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024
- ▶ Aide : 50 % du prix d'achat, plafonnée à 50 €
- ▶ Pour les particuliers, les entreprises et les établissements publics

Votre communauté de communes s'engage pour l'environnement


 + D'INFOS AU 03 44 98 30 10
 MODALITÉS SUR
WWW.CC-PAYSDEVALOIS.FR



1



1 Le samedi 13 janvier, une poignée de chanceux ont eu l'opportunité de découvrir la chapelle du Donjon de Vez éclairée à la bougie à l'occasion d'un concert unique organisé par l'Office de tourisme du Pays de Valois.

2



2 Le jeudi 18 janvier, Didier Doucet, président de la Communauté de Communes du Pays de Valois, présentait ses vœux aux élus et partenaires du territoire à Péroy-les-Gombries, en présence de Nicole Colin et Gilles Sellier, tous deux vice-présidents du Conseil départemental de l'Oise, Richard Kubisz, maire de Péroy-les-Gombries, et de ses vice-présidents.

3



3 Près de 130 spectateurs ont assisté à la représentation de l'incontournable Orchestre de Picardie, sous la direction de Bruno Weil, le vendredi 26 janvier à Lévigney. Un concert exceptionnel, proposé dans le cadre de la saison culturelle de la communauté de communes.

4



4 L'Office de tourisme du Pays de Valois était présent au salon Tourissima qui s'est tenu du 26 au 28 janvier dernier à Lille. L'occasion de promouvoir le territoire auprès des visiteurs.

À la une



Citation de Didier Doucet, président de la Communauté de Communes du Pays de Valois, lors de ses vœux le jeudi 18 janvier.
Pour cette année olympique, je voudrais évoquer avec vous les valeurs de l'olympisme qui me semblent parfaites à partager pour des vœux. Ces valeurs sont au nombre de trois : excellence, respect et amitié. C'est ce que je vous souhaite pour 2024 et c'est ce que je vous souhaite au nom de la communauté de communes, de ses élus et de ses services.

Permanences à l'Hôtel communautaire de la communauté de communes

L'ADIL, association agréée par le Ministère en charge du logement et des permanences France Renov' et informations logement au siège de la communauté de communes. Elle apporte des conseils en matière de logement et de rénovation énergétique.

- Conseils juridiques et financiers : les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois, de 14h à 17h.
- Conseils sur les travaux et aides financières aux particuliers pour la transition énergétique : les 1^{er} et 3^e jeudis de 14h à 17h.

Les permanences seront bientôt déployées sur l'ensemble du Pays de Valois.

Carte des producteurs locaux

Le Pays de Valois dispose d'un éventail de producteurs passionnés qui cultivent chaque jour avec amour une variété de produits ! Consommer local permet de soutenir l'économie du territoire tout en réduisant son empreinte carbone et de profiter de la qualité et de la fraîcheur des produits. Dans cette optique, la communauté de communes a mis en place une carte interactive répertoriant l'ensemble des producteurs du Pays de Valois, des marchés et des distributeurs de fruits et légumes. Rendez-vous sur cc-paysdevalois.fr !



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE VALOIS

Le compostage, un geste simple et naturel !

Les déchets alimentaires et de jardin représentent une part importante de nos poubelles. Souvent jetés avec les ordures ménagères, ils sont incinérés au Centre de Valorisation Énergétique du Syndicat Mixte du Département de l'Oise. Or, ces déchets peuvent être réemployés très facilement... grâce au compostage ! Cette alternative vertueuse permet de traiter les déchets organiques directement là où ils sont produits ! Plus de 1700 foyers du Valois ont déjà adopté le compostage ! Pourquoi pas vous ? Pour acquérir un composteur en bois, de 400 ou 600 litres, à un prix avantageux, rendez-vous au 62 rue de Soissons à Crépy-en-Valois, le 13 avril de 9h à 15h30 ! Pour réserver votre composteur, remplissez le bon téléchargeable sur cc-paysdevalois.fr

LA FÊTE DU PRINTEMPS EST DE RETOUR À CRÉPY-EN-VALOIS LES 6 ET 7 AVRIL !



Le retour tant attendu des beaux jours amènera avec lui la « Fête du Printemps » à Crépy-en-Valois. Autrefois connu sous le nom de « Floralay & Terroirs », cet événement emblématique fait peau neuve et revient les samedi 6 et dimanche 7 avril.

De 10h à 18h, le parc Sainte-Agathe deviendra le témoin des stands colorés et des producteurs passionnés qui partageront leur savoir-faire, promettant une immersion dans le terroir local. Que ce soient des plantations, des délices culinaires, des textiles ou des décorations artisanales, vous trouverez certainement de quoi satisfaire toutes vos envies !

Des animations pour tous les âges ponctueront ces deux journées festives. Des déambulations des « Jazzdiniers » à la compétition du panier garni organisée par le Conseil Municipal des Jeunes, en passant par les structures gonflables pour les plus petits, il y aura de quoi divertir toute la famille. Et, pour combler les petites faims, des stands de restauration sucrée et salée seront à disposition. Retrouvez également les services de la communauté de communes : on vous attend nombreux sur notre stand !

Retrouvez plus d'informations et le programme complet sur crepyenvalois.fr.

Lancement du défi 100 jours au Centre Aquatique du Valois !

Envie de challenge ? Profitez du retour des beaux jours pour vous lancer dans le défi 100 jours ! Un défi conçu pour vous permettre d'atteindre vos objectifs personnels.

Choisissez entre 3 programmes : 15, 24 ou 36 séances d'aquafitness ou de fitness. Une fois votre « carte défi » récupérée, vous aurez alors 100 jours pour compléter votre objectif ! Et, pour ceux qui relèveront le défi avec brio, une récompense spéciale les attend à la fin de leur parcours. Rendez-vous dès maintenant au Centre aquatique du Valois pour récupérer votre « carte défi » !

En raison d'une vidange, le centre aquatique fermera temporairement ses portes, du 21 avril au soir jusqu'au 2 mai inclus.

+ d'infos

centreaquatiqueduvalois.fr



Géovalois : votre guide numérique pour explorer le Pays de Valois

Si vous êtes curieux de découvrir tous les trésors cachés du Pays de Valois, alors vous allez adorer Géovalois ! Imaginez une carte interactive où vous pouvez trouver toutes sortes d'informations utiles à portée de clic. Géovalois est un outil mis en place par la communauté de communes. Il s'agit d'une plateforme numérique contenant des données géographiques variées, disponible gratuitement sur internet. Vous voulez savoir où se trouvent les bornes à verre les plus proches ? Besoin de trouver le chemin idéal pour une randonnée en pleine nature ? Géovalois sera votre guide ! Vous pourrez même en profiter pour accéder à toutes sortes d'informations administratives sur le territoire en un clin d'œil.



ÉVOLUTION DE LA CARTE SCOLAIRE DU PAYS DE VALOIS

Lors du Conseil communautaire du 14 décembre, l'inspectrice de l'Éducation Nationale a présenté aux élus un état sur l'évolution de la carte scolaire du Valois. Parmi les faits marquants, une tendance alarmante a été soulignée : le Valois perd 100 élèves par an malgré la construction de nouveaux logements sur le territoire. La moyenne par classe est désormais de 22 élèves.

Autre phénomène inquiétant relevé par l'inspectrice : l'augmentation des faits de violence scolaire et de harcèlement, soulignant l'importance de la prévention et de la vigilance de la part de tous les acteurs notamment des parents qui sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Les élus présents ont exprimé leur préoccupation face à cette situation, reconnaissant la nécessité d'une collaboration étroite avec l'ensemble des acteurs pour inverser la tendance.

+ d'infos

cc-paysdevalois.fr

Votre avis nous intéresse !

En janvier dernier, le *Bonjour Valois* laissait place au *Pays de Valois magazine*, une version totalement réinventée de votre magazine intercommunal ! Quatre mois après sa publication et alors que ce deuxième numéro vient de voir le jour, à vous de nous dire si ce nouveau magazine vous donne satisfaction.

Participez à l'enquête en scannant le QR code avec votre smartphone !





Florian Bachelot,

Directeur Général du site Tenneco Systems Protection à Crépy-en-Valois

« Notre objectif est de devenir un site référence en termes de satisfaction client »



Florian Bachelot en quatrième position (de gauche à droite), entouré de ses collaborateurs

Dans le cadre du Plan France 2030, le gouvernement lançait en 2022 un Appel à Manifestation d'Intérêt « Rebond Industriel » à destination des entreprises situées sur les territoires impactés par la mutation de la filière transport. La communauté de communes a présenté quatre entreprises du Pays de Valois, Tenneco Systems Protection a été retenue pour recevoir une subvention. Afin de mieux comprendre les enjeux et les perspectives du groupe, rencontre avec Florian Bachelot, Directeur Général du site de Crépy-en-Valois.

Pays de Valois : Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

Florian Bachelot : Tenneco Systems Protection est leader dans les solutions de protection des câbles, des blindages, principalement, entre autres, pour les secteurs automobile, aérospatial, ferroviaire et militaire. Notre activité est orientée

sur l'aérospatiale et le ferroviaire, notre principal client est Airbus. Nous avons 13 sites dans le monde et celui de Crépy-en-Valois est un centre d'excellence. Nous disposons d'un laboratoire et d'un centre de production, ce qui nous permet de développer des produits, d'effectuer des essais et de collaborer directement avec nos clients pour favoriser la réactivité.

PV : Pour quel projet Tenneco Systems Protection a-t-il été sélectionné dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Rebond industriel » et comment envisagez-vous d'utiliser la subvention ?

FB : Nous cherchons à nous diversifier, notamment vers l'électrification. Il existe déjà une ligne à El Paso (au Texas), l'un de nos principaux sites. Le groupe a mis beaucoup de moyens dans ce projet et nous commençons

à avoir des parts de marché en Europe. La subvention devrait soutenir le développement d'une nouvelle ligne de production pour ce projet ici, à Crépy-en-Valois. Ce qui nous permettrait d'explorer de nouveaux marchés et de gagner en compétitivité. Les discussions à ce sujet sont en cours, nous en saurons plus prochainement.

PV : Comment envisagez-vous le développement de Tenneco Systems Protection sur le site de Crépy-en-Valois ?

FB : Notre objectif est de devenir un site référence en termes de satisfaction client. Nous avons cessé nos activités dans l'automobile pour nous concentrer sur l'aérospatiale et le ferroviaire, où nos marges sont meilleures. Nous continuons à transférer nos processus de fabrication automobile au Maroc pour libérer de l'espace sur le site de Crépy-en-Valois et permettre la croissance dans ces secteurs.

Le Pacte Financier, AU SERVICE DES COMMUNES

En 2017, la Communauté de Communes du Pays de Valois adoptait la Fiscalité Professionnelle Unique. Depuis, elle collecte tous les revenus fiscaux du développement économique. Cette transition, bien que porteuse de nombreux avantages, a posé une question cruciale : comment assurer une redistribution équitable des revenus fiscaux et soutenir le développement communal ? Zoom sur le Pacte Financier.

La transition vers la Fiscalité Professionnelle Unique

En 2017, la Communauté de Communes du Pays de Valois a opéré un changement majeur en passant en Fiscalité Professionnelle Unique. Depuis, tous les revenus fiscaux issus du développement économique, qui étaient auparavant collectés par les communes sous différentes formes de taxes ou d'impôts, sont rassemblés et gérés par la communauté de communes. Ce changement permet d'offrir une stabilité financière aux 62 communes membres et de transférer les risques liés aux éventuelles disparitions d'entreprises à l'intercommunalité.

En contrepartie de ces revenus, une attribution de compensation a été mise en place permettant aux communes du territoire de percevoir un montant équivalent à celui qu'elles percevaient en 2016, année de référence.

Le rôle du Pacte Financier

Pour compléter l'attribution de compensation, la collectivité a instauré le Pacte Financier. Ce dispositif vise à redistribuer une partie des revenus fiscaux supplémentaires générés par le territoire à ses communes pour permettre de financer leurs projets communaux. Concrètement, 20 % de l'augmentation des revenus fiscaux, par rapport à l'année de référence,

vient alimenter le Pacte Financier. Cette part est redistribuée de deux manières. La moitié est automatiquement distribuée à l'ensemble des communes en fonction de leur population et de leur potentiel financier. L'autre moitié alimente une enveloppe de fonds de concours, destinée au financement des projets communaux.

Un levier de développement communal

Le Pacte Financier et la Fiscalité Professionnelle Unique constituent ainsi des leviers essentiels de développement communal et de solidarité territoriale. Ils permettent aux communes de bénéficier de la dynamique économique de l'ensemble du territoire tout en assurant une redistribution des ressources. Au fil des années, le Pacte Financier a évolué pour répondre aux besoins et aux enjeux du territoire, et de nouveaux critères ont ainsi été ajoutés en 2021 puis en 2023 incluant des domaines tels que la vidéoprotection, l'amélioration de l'offre de santé, les projets contre le ruissellement, la rénovation énergétique des bâtiments et bien d'autres encore.

« Le Pacte Financier incarne la volonté de la Communauté de Communes du Pays de Valois de construire un territoire solidaire, dynamique, et résolument tourné vers l'avenir », Didier Doucet, président.

CHIFFRES CLÉS

355 502
EUROS

affectés au
Pacte Financier en 2023

91 634
EUROS

versés dans le cadre
du Fonds de concours

177 500
EUROS

reversés aux communes



Mareuil-sur-Ourcq

La seconde part du Pacte Financier, destinée à alimenter les fonds de concours, agit en faveur du développement des communes du Pays de Valois. Chaque année, un appel à projets est lancé offrant ainsi l'opportunité de financer des initiatives communales. En 2023, cette enveloppe a permis de soutenir 15 projets dans 15 communes du territoire. Retour sur quatre d'entre eux.



Création du buste de Dominique De Vic à Ermenonville

Dominique de Vic, Vicomte d'Ermenonville au XVI^e siècle, demeure une figure emblématique de la commune, ayant grandement contribué à son essor. Bien que son buste, érigé en son honneur par son fils au cœur de l'église, réside désormais au musée du Louvre, la commune a entrepris de perpétuer son souvenir. Son objectif : créer et installer une copie fidèle du buste dans l'église du village. Cette initiative historique vise à enrichir l'attrait touristique de la commune. Compte tenu du coût important pour la reproduction du buste, la commune a présenté un dossier pour bénéficier d'une subvention d'un montant de 2 850€ par la communauté de communes.

Création de 2 sentiers de randonnée équipés à Mareuil-sur-Ourcq

Mareuil-sur-Ourcq est dotée d'un environnement bucolique et d'un patrimoine riche : marais, rivière, canal de l'Ourcq, chemin boisé, église, lavoirs anciens, Voie verte... Des atouts que la commune ambitionne de valoriser et de développer en faveur d'un tourisme durable. Dans cette optique, elle a été subventionnée sur le projet « Sentiers de Nature », comprenant deux circuits de randonnée balisés, respectivement de 6,9 km et 5 km. Cette initiative sera complétée par des mesures de préservation écologique afin de veiller à la conservation de la faune et de la flore locale. Ce projet a été subventionné par la communauté de communes à hauteur de 15 000€.



Construction d'une micro-crèche à Glaignes

La commune fait face à la fermeture de ses deux classes d'école en juillet. Elle a ainsi fait le choix d'utiliser les lieux pour créer un pôle « petite enfance » comprenant une crèche et une classe de prématernelle. Ce projet, financé par divers partenaires et par l'intercommunalité à hauteur de 15 000€, devrait débuter en juillet 2024, pour une fin estimée à novembre 2025. Le bâtiment, d'une superficie de 180 m², abritera une vaste salle d'éveil, deux dortoirs, une cuisine ainsi que des espaces sanitaires et administratifs.

Vidéoprotection des espaces et bâtiments publics à Duvy

Le fonds de concours permet également aux communes de mettre en place de la vidéoprotection, un moyen essentiel pour assurer la sécurité des habitants. Ce type d'installation permet de protéger les habitants en dissuadant par la surveillance des zones sensibles et d'identifier un véhicule, un objet ou un individu. En 2023, sept projets similaires ont été soutenus par le Pacte Financier. C'est le cas notamment de Duvy qui a bénéficié d'une subvention de 9 759€ pour la mise en place de 17 caméras dans l'ensemble de la commune.

Les Éphémères : retour des instants artistiques itinérants

Le printemps est enfin arrivé ! Les températures remontent doucement et avec elles ressurgissent les souvenirs de l'été précédent marqué par les moments d'échange, de partage et de convivialité offerts par « Les Éphémères ». Véritable invitation à la découverte et à la célébration des arts de la rue et du cirque, ce festival itinérant familial et entièrement gratuit fera très bientôt son retour pour sa 2^e édition !

Du 18 juin au 13 juillet 2024, la communauté de communes vous invite à vous ressourcer en profitant de pauses artistiques sur le territoire pittoresque du Pays de Valois. Partez à la rencontre des artistes du festival itinérant « Les Éphémères », profitez des longues journées de l'été et laissez-vous emporter par la magie des spectacles ! Cette année, les artistes vous donnent rendez-vous sur 10 dates. Dès le 18 juin, laissez-vous tenter par une occasion unique de vous aérer, de vous divertir et de succomber à l'enchantement de ces instants artistiques à deux pas de chez vous... Alors, reprenez bien les dates ci-dessous et préparez-vous à vivre des moments inoubliables au cœur du Valois !

La Mare où [l'on] se mire

Compagnie Chiendent théâtre



©Edwige Pluchart-Maury

Projet pour un opéra fantaisie
avec canards répéteurs
Tout public à partir de 6 ans
Durée : 45 min
Mardi 18 juin à Ormoy-Villers, 18h
Mercredi 19 juin à Crépy-en-Valois, 18h
Judi 20 juin à La Villeneuve-sous-Thury, 18h
Vendredi 21 juin à Béthancourt-en-Valois, 18h

Un rêveur et un chœur de canards en peluche...
Une loufoquerie pleine de tendresse qui incarne
merveilleusement la force des utopies.

La Cuisinière

Compagnie Tout En Vrac



© Crédit-Tout En Vrac

Théâtre de rue
Tout public à partir de 4 ans
Durée : 35 min
Samedi 29 juin à Bonneuil-en-Valois, 18h30
Dimanche 30 juin à Lagny-le-Sec, 18h30

Une cuisinière maladroite aux prises avec des
ustensiles en folie et une recette qui vire au
cauchemar. Un cartoon culinaire qui met le feu aux
casseroles !

Le Magnifique Bon à Rien

Compagnie Chicker
Théâtre de rue
et Théâtre d'objet
Tout public à partir de
Durée : 50 min
**Samedi 6 juillet à
Morienvall, 18h30**
**Dimanche 7 juillet à
Saint-Vincent, 18h30**



© Daniele Touret Feintienne

Un remake farfelu de
Bon, la Brute et le T
où l'art de cuisiner le
western spaghetti à
propre sauce ; un sp
complètement à « L

Ce ne sera pas long

Compagnie Girouette



© Stephanie Brault

Duo théâtral, jonglé et humoristique
 Tout public
Durée : 50 min
Jeudi 11 juillet à Cuvergnon, 18h30
Vendredi 12 juillet à Rocquemont, 18h30

Entre jonglage, danse et notes de musique, un voyage déjanté dans les arcanes de l'administration européenne. L'Europe, cette machine infernale...

Paysage Mobile

Compagnie Casa Ostra



© Benoit Paix

Impromptus acrobatiques
 Portés acrobatiques (Cirque) & Architecture
 Tout public dès 5 ans
Durée : 20 à 25 min
Mercredi 26 juin 16h à Crépy-en-Valois

Se jouant de la gravité et du déséquilibre, trois silhouettes d'acrobates se dessinent dans le paysage. Le trio compose un mouvement commun alliant l'architecture des lieux et les arts du cirque. Contrepoids, alignements des masses, équilibres des forces et figures charpentées se construisent sous nos yeux, et la rigidité des murs de pierres résonnent face à la légèreté de leurs portés envolés.

Jump Cut

Double Take – Cinematic Circus



© Frank Scheffka

Cirque cinématographique et Acrobatie dramaturgique
 Tout public à partir de 3 ans
Durée : 45 mn
Samedi 13 juillet 18h30 au Plessis-Belleville

Un couple, un sofa trampoline, un train à acrobaties et un... dragon ! Une performance qui se regarde comme un film et nous transporte par son audace et sa poésie.

LE PAYS DE VALOIS DÉVOILE SA SAISON CULTURELLE

LE DIMANCHE 16 JUIN AU CHÂTEAU DE VERSIGNY

La communauté de communes poursuit son engagement en faveur de la culture et présentera le dimanche 16 juin sa nouvelle saison artistique au château de Versigny. Forte de son ambition culturelle, c'est une nouvelle programmation de qualité qui vous attend ! La saison culturelle à venir promet ainsi un éventail varié d'événements artistiques, allant de la danse au théâtre en passant par la musique, dans une démarche ouverte et innovante. Cette programmation vous sera dévoilée le dimanche 16 juin de 15h à 19h, lors d'un événement résolument familial et gratuit qui alternera présentations de spectacles et formes artistiques insolites pour petits et grands.

Retrouvez l'ensemble de la programmation culturelle sur paysdevalois-culture.fr



Un jardin florissant au printemps

Alors que les premiers rayons de soleil commencent à réchauffer nos jardins endormis par l'hiver, il est temps de se préparer à accueillir le renouveau printanier. Cependant, comme le souligne le célèbre dicton « En avril, ne te découvre pas d'un fil », il est important de rester vigilant face aux caprices météorologiques qui peuvent encore survenir. Voici donc quelques conseils pratiques pour entretenir votre jardin tout en préservant l'environnement.

Le printemps, saison du renouveau, suscite souvent l'envie de se lancer dans les plantations. Néanmoins, il est crucial de ne pas se précipiter pour éviter les désagréments liés aux gelées tardives. Pour cela, privilégiez la fin du mois d'avril pour commencer vos plantations. Cette patience vous assurera la vitalité de vos futures plantes. Durant l'attente, pourquoi ne pas explorer des techniques de jardinage plus respectueuses de l'environnement ? Le mulching, par exemple, consiste à laisser l'herbe coupée sur votre pelouse pour nourrir le sol et renforcer votre gazon. De même, éviter de tailler les haies qui offrent un refuge aux oiseaux et protègent les arbustes des gelées tardives, favorisant ainsi leur épanouissement.

Fleurir votre jardin est une excellente façon de promouvoir la biodiversité tout en embellissant votre extérieur. Après avoir préparé le sol et semé un mélange de fleurs,

arrosez régulièrement pour favoriser la germination. Optez pour des fleurs printanières telles que les primevères, les pensées, les tulipes, les narcisses, les jacinthes et les iris pour ajouter de la couleur et de la vie à votre jardin.

Vous pouvez aussi développer un potager avec des légumes adaptés à la saison : carottes, radis, épinards, laitues, pois, haricots verts, pommes de terre... Pour arroser, rien de mieux que l'eau de pluie ! Mais, pour cela, il vous faudra un récupérateur : profitez de l'aide de la communauté de communes pour l'achat d'une cuve de plus de 500 litres. Veillez également à adopter de bonnes pratiques d'arrosage : au printemps, privilégiez le matin pour éviter le gel nocturne et concentrez-vous sur l'arrosage du sol pour encourager le développement des racines.

Pour évacuer ses déchets verts, deux possibilités : la collecte en porte-à-porte ou l'apport en déchetterie !

Aides de la communauté de communes pour votre jardin

→ **Vente de composteurs en bois à prix réduit**

→ **Aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie de plus de 500 litres (cf. page 3)**

→ **Collecte des déchets de jardin chaque semaine de mars à octobre, dépôt en déchetterie du SMDO**

+ d'infos

cc-paysdevalois.fr



Une journée avec... le van numérique

Dans cette ère de transformation numérique, le développement des technologies peut entraîner des difficultés au quotidien quand on ne les maîtrise pas. C'est pourquoi la Communauté de Communes du Pays de Valois a mis en place le van numérique : un service au plus proche des habitants ! Depuis maintenant 2 ans, un conseiller numérique France Services spécialement formé assure des permanences par demi-journées sur les communes du territoire. Avec ou sans rendez-vous et gratuit, ce service permet de s'approprier les outils et les usages du numérique grâce à un accompagnement sur mesure.

8h30

Équipée, Murielle, conseillère numérique, récupère le véhicule et se met en route : nous sommes mardi, direction Auger-Saint-Vincent ! Arrivée vers 9h sur le lieu de la permanence, Murielle gare le van sur la Place Saint-Vincent et positionne l'oriflamme permettant d'indiquer la présence du service. Avant d'accueillir les premiers usagers, Murielle enlève les différentes protections qui sécurisent le matériel pendant le transport. Équipé d'ordinateurs, de tablettes et de smartphones, le van numérique dispose d'un équipement informatique de qualité adapté aux besoins.

9h30

La matinée débute officiellement. Murielle a déjà deux rendez-vous programmés, mais le van numérique est accessible sans

réservation, permettant aux apprenants de venir spontanément. Le premier vient justement d'arriver, Murielle accueille Alain. Résident de la commune, Alain a découvert le service sur le site internet. Souhaitant progresser dans l'utilisation quotidienne de son ordinateur, il a tout de suite adhéré au service. Il explique : « Je voulais progresser et corriger la lenteur de mon ordinateur. » Les différents ateliers lui ont permis d'identifier ses lacunes et d'améliorer sa maîtrise de l'outil. Tout au long de la matinée, les usagers se succèdent jusqu'à 12h30. Il est maintenant temps pour Murielle de ranger le matériel et de quitter la commune.

14h00

Murielle se déplace ensuite devant la mairie de Russy-Bémont pour la prochaine permanence et attend l'arrivée de Françoise, une apprenante assidue depuis plus d'un an !

Résidente de Duvy, elle a découvert le service par le biais de sa mairie. Ayant des difficultés à se servir de son ordinateur, Françoise se rend régulièrement aux ateliers pour bénéficier de l'accompagnement proposé par la communauté de communes. Grâce à cette aide, Françoise se sent plus à l'aise avec le numérique. « Je commence à comprendre plus de choses », se réjouit-elle, soulignant son enthousiasme pour le service : « Tant qu'il est là, je viendrai ! Il y a toujours des choses à apprendre, ça m'intéresse beaucoup. »

17h00

Après le départ du dernier apprenant, Murielle prend un moment pour confirmer les rendez-vous de la semaine et préparer ses prochains cours. La journée touche à sa fin pour la conseillère ; elle sécurise le matériel avant de reconduire le van, prêt à reprendre du service dès le lendemain matin.



8h30



9h30



14h00



17h00

Les projets phares de 2024

Le 7 mars a eu lieu le débat d'orientation budgétaire (DOB) de la Communauté de Communes du Pays de Valois à la suite duquel, le 4 avril, sera voté le budget pour l'année 2024.

Début 2023, le Conseil communautaire a approuvé un nouveau Projet de Territoire ambitieux, offrant un cadre solide pour les années à venir. Cette vision stratégique se traduit dans le DOB de l'année, qui intègre des projets phares pour l'intercommunalité. Parmi les grandes initiatives prévues, on note :

- des acquisitions foncières, notamment de terrains, pour créer un « Écopôle » à Crépy-en-Valois, sera composé d'une nouvelle déchetterie, d'une recyclerie et d'un Centre Technique Intercommunal. Des projets d'acquisitions qui comptent aussi l'achat des locaux de

l'Office de tourisme à la commune de Crépy-en-Valois.

- la poursuite des travaux de rénovation des voiries des zones d'activité intercommunales.
- le lancement de nouvelles politiques conformes aux objectifs du Projet de Territoire fixés par l'intercommunalité, notamment en matière de développement économique, de tourisme, d'environnement et de mobilité.
- la sécurisation de l'approvisionnement en eau et l'amélioration de sa qualité pour l'ensemble du territoire dans le cadre de la nouvelle compétence « Alimentation en Eau Potable » acquise en 2023.

QU'EST-CE QU'UN DOB ?

Le DOB est une séance de discussion et de planification budgétaire où les élus se réunissent pour établir les grandes orientations financières de l'année à venir pour l'intercommunalité. C'est un moment-clé où l'on analyse la situation financière de la collectivité et ses possibilités pour les années à venir en termes d'investissement et de fonctionnement. Ainsi, ces débats ont pour objectif de passer les chiffres des budgets précédents en revue pour comprendre où en est la communauté de communes sur le plan financier. Ensuite, les élus identifient les besoins et les priorités pour l'année à venir en tenant compte des attentes des citoyens, des projets en cours et des engagements politiques. Après les discussions, le projet de budget est finalisé avant d'être voté en Conseil communautaire. Une fois adopté, le budget est mis en œuvre tout au long de l'année pendant qu'un suivi régulier s'opère en parallèle.

TRIBUNE

Villages d'avenir : trois villages labellisés dans le Valois

Auger-Saint-Vincent. Fresnoy-le-Luat. Montagny-Sainte-Félicité. Voici les trois villages (sur 15 dans l'Oise) qui ont été labellisés Villages d'avenir, un nouveau dispositif d'accompagnement de l'Etat. Une initiative imaginée et promue par l'Association des maires ruraux de France (le maire d'Auger-Saint-Vincent en est le représentant pour l'Oise) et mise en pratique par l'Agence nationale de

cohésion des territoires (ANCT). Concrètement de quoi s'agit-il ? Déjà, symboliquement pour l'Etat, de montrer que celui-ci se préoccupe – enfin – des villages, là où les services publics en ruralité continuent de se déprécier. Ensuite, le dispositif apporte un soutien en ingénierie dans la réalisation des projets des communes retenues. Enfin, la transition. Les projets des trois communes ont en commun de traduire

concrètement les enjeux de la transition, en veillant que les habitants en soient les premiers bénéficiaires : un réseau de chaleur sur une filière biomasse ; un aménagement résidentiel combiné à un espace de plantation et de médiation du frêne ; la réhabilitation d'un corps de ferme avec un volet énergétique ambitieux. De quoi nourrir confiance et inspirer les prochains villages d'avenir...

RDV sur www.facebook.com/collectifvalois/

Contact :
collectifvalois2026@gmail.com

Les Maires :

Fabrice Dalongeville
Auger-Saint-Vincent

Jean-Paul Douet
Montagny-Sainte-Félicité

Dominique Smaguine
Le Plessis-Belleville

COMMUNE

Actualisation de la signalétique intercommunale en 2024

La signalétique communautaire aux entrées des 62 communes du Pays de Valois fera peau neuve cette année. L'objectif : moderniser l'image et unifier l'identité du territoire. Après un recensement des panneaux existants et un travail collaboratif avec les communes, près de 750 panneaux seront implantés d'ici cet été.



Les travaux

PEINTURE ROUTIÈRE



Le territoire du Pays de Valois comprend de nombreuses infrastructures dont il faut prendre soin au quotidien : c'est justement la mission des agents du pôle technique. Composé d'une dizaine d'agents, ce service assure au quotidien l'entretien et le bon fonctionnement de ces différentes infrastructures. Entre tâches quotidiennes et besoins ponctuels, leurs missions sont variées : entretien des bâtiments communautaires, marquages routiers, accompagnement logistique des différents services, entretien de l'aire d'accueil des gens du voyage... Sans oublier l'entretien des gymnases, la maintenance de la signalétique urbaine et la préservation de la Voie verte. C'est un travail discret qui s'opère mais qui est pourtant indispensable !

La mission qui requiert le plus de temps : l'entretien de la Voie verte. Cette voie emblématique de 18 kilomètres mobilise chaque jour les agents : tonte, bûcheronnage, taille, réparation des portes, coupe d'arbres dangereux, balisage... Des tâches méticuleusement réalisées qui garantissent la sécurité des promeneurs.

VOIE VERTE



GYMNASES



Mission incontournable du pôle technique : l'entretien des gymnases intercommunaux. Tout au long de l'année, les agents s'emploient à maintenir ces infrastructures sportives dans un état optimal pour les élèves de collège et les associations. Ajustements électriques, réparations sanitaires, remises en état des surfaces, entretien des extérieurs : rien n'est laissé au hasard ! Selon les besoins, les agents techniques mobilisent leur savoir-faire pour des travaux ponctuels plus importants.

Activités insolites en Pays de Valois

Si le Pays de Valois est connu pour son patrimoine lié à son passé chargé d'histoire, il est également considéré comme un véritable parc d'attractions à ciel ouvert proposant de nombreuses activités insolites d'extérieur. Laissez-vous embarquer dans un moment de déconnexion et de sensations nouvelles !

DRAKKAR SUR L'OURCQ À VARINFROY

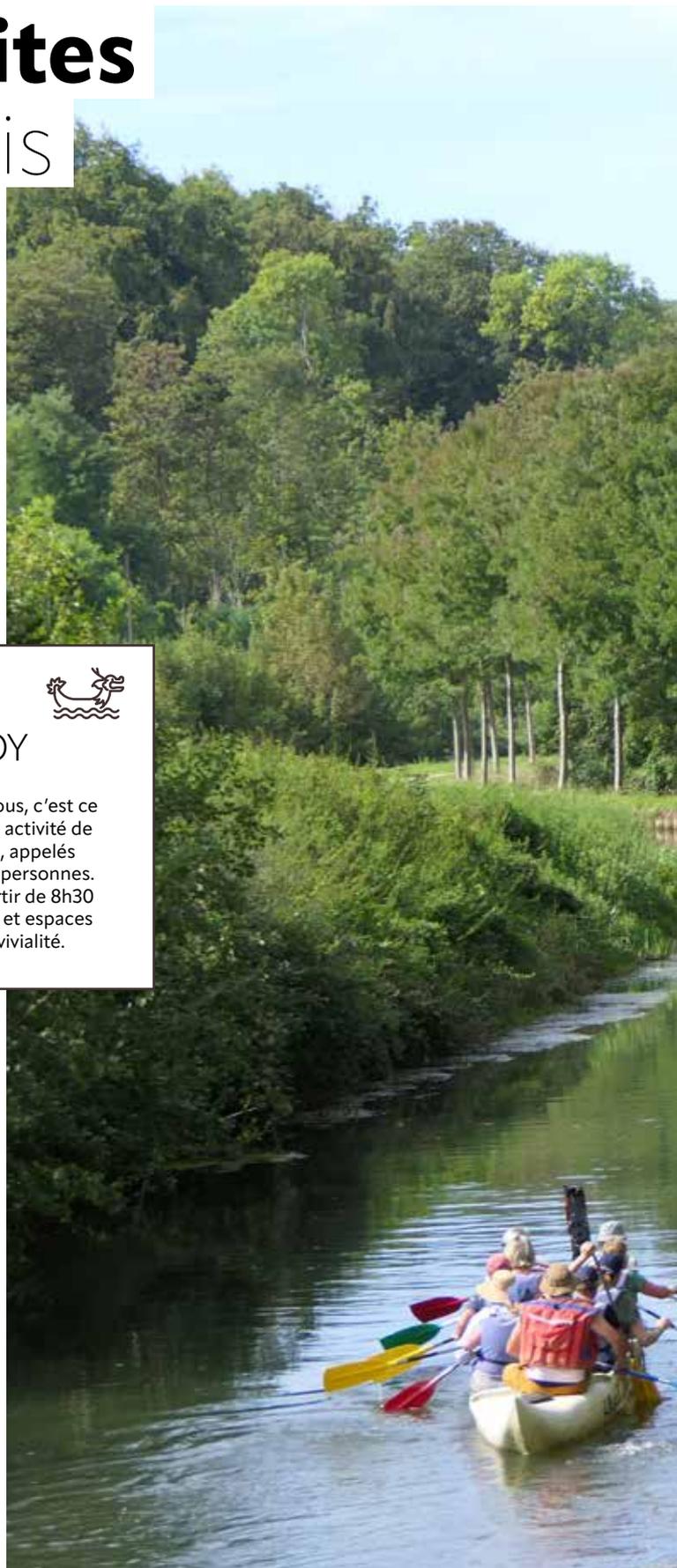


Le dépaysement et l'aventure à deux pas de chez vous, c'est ce que l'association « Acti Loisir » vous propose. Si son activité de canoë ravit les aventuriers solo ou duo, les drakkars, appelés dragon boats, font le bonheur des tribus jusqu'à 10 personnes. Une activité insolite à faire tout l'été ! Départs à partir de 8h30 pour une durée illimitée sur l'eau. Longez les forêts et espaces naturels préservés et profitez d'un moment de convivialité.



Prendre de la hauteur à Lévignen

Survoler le Valois et ses paysages en ULM paramoteur à l'occasion d'un vol de 50 minutes accompagné de Bruno, pilote passionné. Profitez d'un moment unique et d'une initiation au pilotage en vol lors d'un baptême de l'air et découvrez la vallée de l'Automne, de la Sainte-Marie et le Donjon de Vez vu du ciel. La tête dans les nuages, vivez une expérience riche en émotions.





**PARTAGEZ VOS PLUS BELLES ÉMOTIONS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :
#PAYSDEVALOIS #VALOISÉMOI**



Une nuit dans un dôme à Séry-Magneval

Christine et Philippe vous proposent de découvrir un joyau caché au milieu de la nature, offrant une ambiance romantique et isolée. C'est un endroit idéal pour se déconnecter de la vie urbaine et entrer en contact avec la nature. Le dôme est équipé d'un lit king size* et vous aurez également accès à un sauna, le combo parfait pour un week-end « glamping** ». La situation géographique permet d'explorer les chemins de randonnée avoisinants et de découvrir la beauté des rives de la Sainte-Marie. Profitez également de leur table d'hôtes pour savourer un moment de partage.

*grande taille

**insolite

Pratique

TOUS À VÉLO !

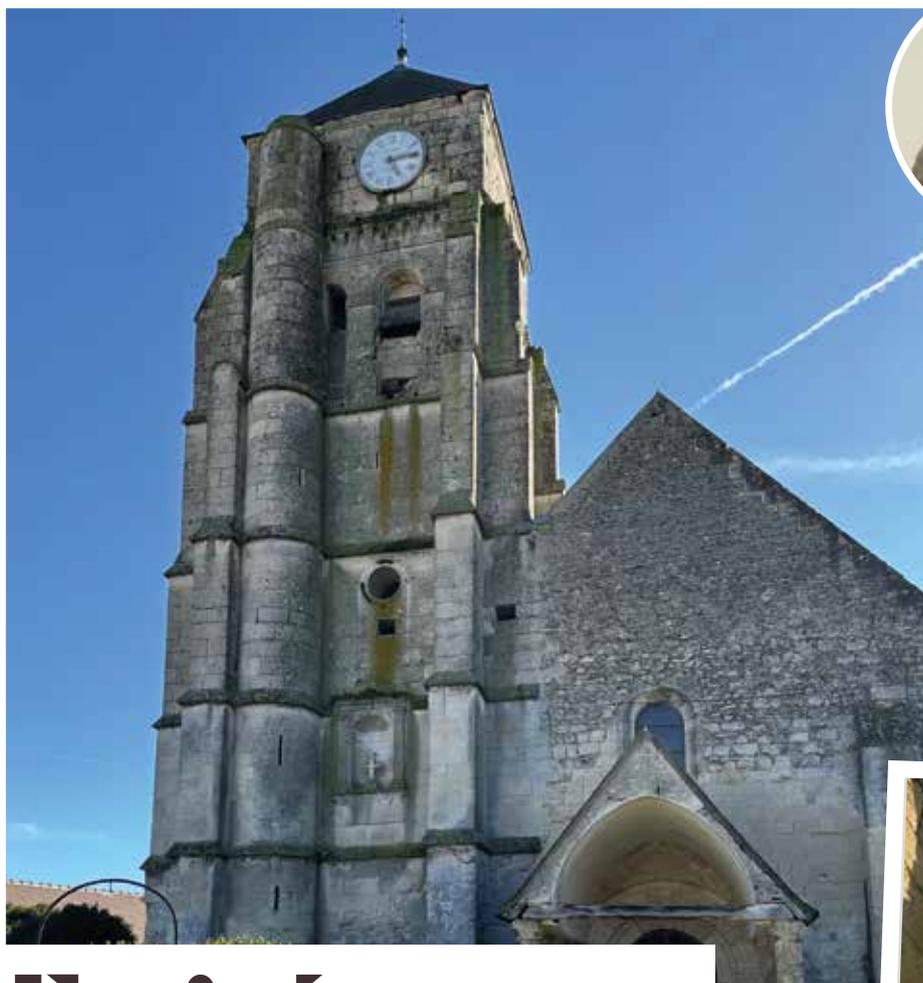
L'arrivée des beaux jours est aussi l'occasion d'aller découvrir les incontournables du territoire, à vélo. Pour cela, l'Office de tourisme vous propose des vélos à assistance électrique en location.

7 randonnées inédites sont proposées aux cyclistes : boucle sportive ou balade champêtre, arrêt pique-nique ou visite de brasserie, il y en a pour tous les goûts et toutes les envies. Le temps d'une demi-journée, d'une journée ou d'un week-end, chacun pourra partir à la découverte des espaces naturels, des points de vue uniques et des trésors architecturaux.

Rendez-vous sur

paysdevalois-tourisme.fr





Maire de la commune :
Véronique CAVALETTI

449
HABITANTS

11,41 ^{KM²}
SUPERFICIE

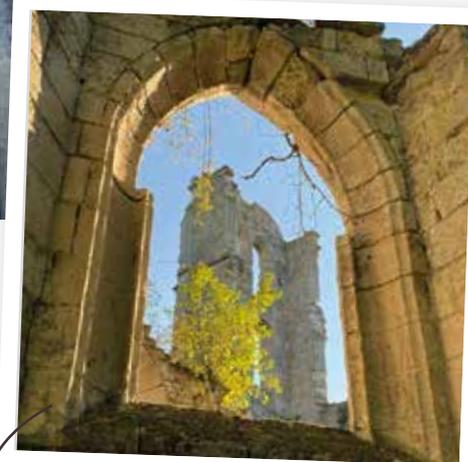
Feigneux

Situé en bordure du plateau du Valois, le village de Feigneux surplombe la Vallée de l'Automne. Façonnée par un plateau agricole traversé par deux vallons et des cours d'eau comme le ru de Morcourt et le ru de Ponchon, la commune abrite une biodiversité remarquable, protégée par divers classements écologiques.

Outre ses paysages pittoresques, Feigneux possède un riche patrimoine historique, témoignant de son passé. Les vallées de Feigneux et de

Bonneuil ont été le berceau de la présence humaine dès l'âge néolithique, comme en atteste la grotte sépulcrale du Larris Goguet, classée monument historique. Au Moyen Âge, les terres fertiles permettent l'installation de quelques fermes, et le village se développe. Cependant, cette période est également marquée par la guerre de Cent Ans qui laisse son empreinte dans la région, notamment à travers les ruines de l'église Notre-Dame

de Morcourt. Malgré ces événements, le patrimoine de Feigneux a été préservé au fil des siècles. Il invite désormais habitants et visiteurs à découvrir la pompe à incendie, la prison, ou encore l'église Saint-Martin au cours d'une randonnée. Aujourd'hui, entre vallons verdoyants et vestiges historiques, Feigneux offre à ses habitants un cadre de vie paisible entre tradition et modernité.



Érigée sur les vestiges de l'église Saint-Étienne de Bourgon, l'église est reconstruite et dédiée à Notre-Dame en 1516. Cependant, après sa destruction par une tornade en 1811, elle est restaurée au détriment de l'église de Bourgon-Morcourt, laissant les ruines que l'on peut visiter aujourd'hui.



3 AVRIL

KARL

Compagnie Betty Boibrut'
Une fable poétique qui nous invite à penser qu'un simple coup de vent peut changer les directions et élargir les horizons...

10H & 15H | Places limitées
salle multifonction
de Boissy-Fresnoy
Billetterie sur paysdevalois-culture.fr
5 € / personne

6&7 AVRIL

FÊTE DU PRINTEMPS

Rendez-vous lors de ce week-end convivial de 10h à 18h pour apprécier, en famille ou entre amis, le meilleur du local. Voir page 5



Plus d'infos sur crepyenvalois.fr



© Carmen Morand

12 AVRIL

SOUS TERRE

Compagnie Matilouen
Une plongée fantastique dans les abîmes, où parfois des secrets se cachent... Une immersion plastique et sonore !

20H30 | Salle multifonction
de Boissy-Fresnoy
Billetterie sur paysdevalois-culture.fr
10€ (plein tarif) / 5€ (tarif réduit)

13 AVRIL

JARDINS EN FANFARE

Rendez-vous à Feigneux le samedi 13 avril de 14h à 20h pour une journée festive sur le thème de l'eau ! Retrouvez tout au long de la journée le marché des producteurs locaux, la brocante autour du jardin, les animations et les ateliers sans oublier les partenaires, les associations et la radio RVM qui sera présente tout l'après-midi sur le festival ! Des moments forts viendront rythmer la journée comme la conférence du Conservatoire des espaces naturels des Hauts-de-France qui sera suivie à 16h15 du spectacle « Tous dans le même bateau » de la Cie Acta Fabula. Ne manquez pas le final de la journée avec la « Fanfare aux Cuivres Citoyens » de Feigneux autour de soupes à gogo ! Retrouvez les services de votre communauté de communes : on vous attend nombreux !

Retrouvez le programme détaillé sur cc-paysdevalois.fr



27 & 28 AVRIL

SALON DE L'HABITAT DU VALOIS

Organisé par le Rotary Club de Crépy-en-Valois, le salon de l'Habitat est de retour pour une 13e édition. Une idée, un projet ? Profitez d'un week-end pour partir à la rencontre d'une trentaine de commerçants et d'artisans locaux.

De 10h à 18h |
Salle Jules Michelet à Crépy-en-Valois
Entrée gratuite

12 MAI

SORTIE NATURE « LA LANDE ET LA PLUME ! » AUX BRUYÈRES DE ROUVILLE

De 8h30 à 11h, en compagnie d'un ornithologue local, Conservateur bénévole au Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, venez apprécier la diversité des milieux et des oiseaux du Bois du Roi : rouges-queues à front blanc, pouillots, pics... Prévoir des chaussures de marche. Organisé par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France en partenariat avec les propriétaires du site.

Réservation sur cen-hautsdefrance.org



© Apolline Clapson

22 MAI

SHA DOIZO

Le Friiix club
Sha Doizo est un animal imaginaire qui vit dans un jardin imaginaire et rencontre un jour une clef de sol. C'est le début d'une grande aventure...

10H, 15H & 17H | Salle Polyvalente
de Baron
Billetterie sur paysdevalois-culture.fr
5€ / personne

VIVEZ LE PAYS DE VALOIS INTENSÉMENT

CHAMPLIEU - ORROUY

#VALOISÉMOI



CC-PAYSDEVALOIS.FR